



### 3.1 Document graphique

#### PLAN de ZONAGE Sud commune éch. : 1/5 000 ème.

#### PLAN LOCAL D'URBANISME

**Commune de Berrias & Casteljaloux**  
Département de l'Ardèche

Liste des emplacements réservés au profit de la commune

- La Rouvière, Parcelle 12 - Elargissement de voie - 305 m<sup>2</sup>.
- Les Esplaniers, Claveysson, Grangeon, Parcelles multiples - Voie de contournement - 15 421 m<sup>2</sup>.

*Zones inconstructibles études complémentaires 2014 application de l'article R111-20 du code de l'urbanisme*

<b>Ua</b>	Zone urbaine dense à caractère central		Zone d'axe fort, inconstructible
<b>Ud</b>	Zone urbaine de densité moyenne		Zone d'axe moyen, inconstructible
<b>Uba</b>	Zone urbaine secteur d'assainissement autonome		Zone d'axe faible, inconstructible sauf en secteur urbanisé suivant prescriptions particulières
<b>Uact</b>	Zone réservée aux activités		Espace Boisé Classé
<b>Uu</b>	Zone urbaine insuffisamment équipée		Protection dans un périmètre de 500 m autour des monuments historiques
<b>Uo</b>	Zone réservée aux équipements d'accueil de plein air		Zone non bâtifiable de 100 m pour raison sanitaire
<b>Auo</b>	Zone non équipée ouverte urbanisable sous conditions		Emplacement réservé
<b>N</b>	Zone naturelle ou forestière		Marge de recul des constructions par rapport aux voies publiques
<b>A</b>	Zone agricole		Secteur avec orientation d'aménagement

★ Bâtiment représentant un intérêt patrimonial pour lequel le changement de destination est autorisé

PROCEDURE	prescription	délibération en tant que projet	approbation
Elaboration du P.O.S.			09/01/99
1ère Modification			19/09/07
1ère Révision du P.O.S.			
Elaboration du P.L.U.	01/09/2008	25/01/2018	14/11/2018